

novembre 2025

**Transition des services de santé scolaire  
Année scolaire 2025-2026  
Pour les familles des DCPS et PCS**

**Aperçu**

À partir de l'année scolaire 2025-2026, le département de la santé du District de Columbia (DC Health) fournira des services de santé scolaire dans 214 écoles publiques (DCPS) et écoles publiques à charte (PCS) du District de Columbia. L'objectif est de créer un système solide et durable de soutien à la santé pour les élèves du Washington DC. Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe du programme des services de santé scolaire à l'adresse [shs.program@dc.gov](mailto:shs.program@dc.gov).

**Foire aux questions**

**Q : Qu'est-ce qui change exactement ?**

Depuis le 30 juin 2025, DC Health gère directement le programme de services de santé scolaire. Cela comprenait la supervision du personnel infirmier, la formation sur les médicaments et les examens médicaux.

**Q : Pourquoi cette transition a-t-elle lieu ?**

DC Health procède à ce changement pour les raisons suivantes :

- Assurer une prise en charge cohérente dans toutes les écoles
- Aligner les services sur les normes et les projets futurs du DC Health
- Donner aux écoles un meilleur accès aux ressources du DC Health
- Élaborer un modèle à long terme pour les services de santé scolaire

**Q : Quand les affectations du personnel scolaire seront-elles communiquées ?**

Toutes les écoles ont reçu leur affectation de personnel pour les services de santé en août 2025. En raison du recrutement continu, de l'orientation et des inscriptions continues dans les écoles, la dotation en personnel est susceptible de changer afin de répondre aux besoins médicaux de tous les élèves.

**Q : Mon école aura-t-elle la même infirmière cette année scolaire ?**

Nous souhaitons que tout reste identique. Toutefois, la composition définitive de l'équipe sera déterminée en fonction des besoins de l'école et de la disponibilité du personnel.

**Q : Comment les affectations du personnel scolaire sont-elles effectuées ?**

Les affectations sont effectuées en fonction des données relatives à la santé des élèves. Les écoles qui ont les besoins les plus importants recevront davantage de soutien. Si vous n'avez pas encore remis votre certificat médical universel

novembre 2025

pour étudiants, nous vous encourageons à prendre rendez-vous avec un médecin généraliste afin qu'il vous en remplisse un. Veuillez remettre les formulaires à votre école afin de garantir que votre enfant bénéficie des soins appropriés tout au long de la journée.

**Q : Chaque école aura-t-elle une infirmière diplômée d'État ou une infirmière auxiliaire autorisée ?**

Chaque école disposera d'un professionnel de santé. Il peut s'agir d'une infirmière diplômée d'État (IDE), d'une infirmière auxiliaire autorisée (IAA) ou d'un technicien de la santé. Le personnel sera **affecté** en fonction des besoins spécifiques des élèves d'une école .

**Q : Quelles sont les heures d'ouverture de la salle de sport ?**

Les suites santé offriront entre 20 et 40 heures de couverture chaque semaine. Les heures d'ouverture générales des centres de santé sont de 8 h à 16 h 30.

**Q : Que se passe-t-il si le personnel de la salle de santé n'est pas disponible ?**

DC Health veillera à ce qu'un membre du personnel de la salle de santé soit disponible par téléphone pour en assurer la permanence. Si personne n'est disponible, les écoles disposent d'un personnel formé et certifié Administrateurs de médicaments (AOM) qui est formé pour administrer des médicaments en vente libre et sur ordonnance aux élèves, ainsi que des médicaments d'urgence.

**Q : Les dépistages visuels et auditifs vont-ils se poursuivre ?**

Oui. Ces dépistages resteront gratuits et feront partie des services réguliers proposés dans le cadre des bilans de santé. Nous passons à un modèle de refus. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit dépisté, veuillez en informer le personnel du centre de santé scolaire.

**Q : Y aura-t-il de nouvelles politiques ou de nouveaux formulaires ?**

En cas de changement, les familles seront informées par DC Health et ces informations seront diffusées dans les bulletins d'information des DCPS et PCS.

**Q : Qui devons-nous contacter pour les questions relatives aux soins infirmiers ?**

Veuillez utiliser le [Portail SHSP](#) ou envoyer un e-mail à l'adresse [shs.program@dc.gov](mailto:shs.program@dc.gov) pour faire part de vos préoccupations ou réclamations.

**Q : Comment les infirmières aideront-elles à la documentation relative à la vaccination ?**

Les infirmières aideront à approuver et à soumettre les carnets de vaccination. Les infirmières scolaires contrôleront les dossiers des élèves et contacteront les

novembre 2025

familles si nécessaire. Les infirmières doivent être considérées comme les interlocutrices privilégiées pour toute question d'ordre médical ou relative à la vaccination.

### Notes à l'intention des parents et des soignants

#### Médicaments et soins d'urgence

- Le personnel scolaire sera formé par DC Health afin d'apporter son aide en cas d'urgence médicale.
- Le personnel scolaire sera habilité à administrer des médicaments d'urgence en cas d'asthme accompagné de graves difficultés respiratoires, de convulsions, d'hypoglycémie et d'anaphylaxie.

#### Avez-vous des questions supplémentaires ?

- Les familles peuvent contacter le secrétariat de leur école ou envoyer un e-mail à l'adresse [shs.program@dc.gov](mailto:shs.program@dc.gov) pour toute question supplémentaire.